

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

12/3/2021

Dossier complet le :

31/3/2021

N° d'enregistrement :

2021-5285

1. Intitulé du projet

SECURISATION ET MODERNISATION DES OUVRAGES DU SCHELVLIET A GRAVELINES

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Institution Intercommunales des Wateringues

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Philippe PARENT, Directeur

RCS / SIRET

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
11. Travaux, ouvrages et aménagements en zone côtière	b) Reconstruction d'ouvrages ou aménagements côtiers existants : reconstruction de l'ouvrage hydraulique de l'exutoire du Schelfvliet, qui fait partie du système d'endiguement de Gravelines.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Plusieurs types de travaux sont à réaliser sur les deux ouvrages, notamment :

- Des travaux hydromécaniques d'amélioration des équipements existants et de conception/installation des nouveaux équipements,
- Des travaux de génie civil pour rénover les ouvrages et intégrer les nouveaux équipements.

Les travaux ont pour objet d'assurer la protection contre les remontées marines au niveau de l'exutoire du Schelfvliet et sont partie intégrante du système d'endiguement de Gravelines, porté par la Communauté Urbaine de Dunkerque. A ce titre, la conception a été réalisée en étroite collaboration avec le gestionnaire des digues.

Le détail des travaux est annexé.

4.2 Objectifs du projet

La modernisation des ouvrages doit permettre d'aboutir à plusieurs objectifs :

- La continuité de la défense à la mer du système d'endiguement de Gravelines pour empêcher les inondations marines et les remontées d'eau salée dans le Schelfvliet et les terres basses.
- La libre évacuation gravitaire à marée descendante, des crues et des eaux continentales apportées par le Schelfvliet en offrant des sections d'écoulement suffisantes pour ne pas générer de remous d'exhaussement préjudiciables dans le canal.
- Le rétablissement de la continuité écologique pour le franchissement des poissons migrateurs.
- Le maintien des usages périphériques et de la sécurité des usagers en zone urbaine (circulation routière, voie verte, fréquentation des piétons et des riverains, continuité des réseaux).
- L'amélioration significative des conditions de manœuvre et de sécurité des agents d'exploitation, ainsi que l'optimisation des interventions.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux comprennent :

- La réfection totale du barrage aval et des 4 aqueducs inférieurs qui seront démolis et remplacés par 3 dalots de plus grande section équipés de vannes motorisées et automatisées, en aval (côté mer) et en amont (côté watergang du Schelfvliet), pour assurer la défense contre les remontées marines et l'évacuation des eaux continentales.
- La mise en place des vannes et des passerelles d'exploitation,
- L'installation des équipements de contrôle-commande, de vidéosurveillance et de liaison inter-site avec le Poste central de télégestion à Vauban.
- La reconstitution du corps du barrage en remblai, étanche, avec maintien des divers réseaux enterrés existants.
- La reconstitution de la chaussée, des trottoirs et des parapets du boulevard Lamartine intégrant le projet de voie verte.
- La dépose du vantail mobile de la Porte Noire. Les culées seront conservées. Cet ouvrage n'aura plus de fonction hydraulique sur le Schelfvliet. Le site sera sécurisé pour le public.
- La reconstitution des perrés de protection du barrage et la restauration des perrés endommagés des bajoyers du canal en amont.

Une déviation routière sera mise en place. Les travaux seront réalisés à l'abri d'un batardeau pour pouvoir travailler à sec et éviter tout impact sur le milieu aquatique, avec maintien d'une capacité d'évacuation des eaux du Schelfvliet. La porte Noire à l'amont, très dégradée, sera conservée le temps des travaux sur l'exutoire et déposée à la suite. Elle ne sera pas remplacée.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le fonctionnement sera assez similaire à la situation actuelle, mais les ouvrages neufs permettront :

- De fiabiliser la défense contre les remontées marines (inondations et salinisation des eaux),
- De contrôler et d'accroître l'évacuation des débits du watergang,
- D'améliorer significativement la remontée des poissons par une gestion adaptée des vannes.

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)

Long. 50° 99' 10" 56 Lat. 02° 12' 34" 51

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Long. ° ' "

Lat. ° ' "

Long. ° ' "

Lat. ° ' "

Oui ☐

Non ☐

Oui

Non	X
-----	---

3/11

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☒	☐	Gravelines
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☒	☐	Projet en zone Monument Historique, dont la composition a été validée par l'Architecte des Bâtiments de France
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	Le chantier prévu se situe partiellement dans une zone humide identifiée par le SAGE du Delta de l'Aa mais ne concerne que l'ouvrage maçonné existant. Il n'aura aucun impact sur la zone humide du delta.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	PAPI du Delta de l'Aa (n°62DREAL20150002)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☒	☐	Le site Natura 2000 le plus proche se trouve à 3 km au nord-ouest du projet. Il s'agit du site de la directive Oiseaux n°FR3110039 « Platier d'Oye ».
D'un site classé ?	☒	☐	Il est situé dans le périmètre de protection des monuments historiques de Gravelines. L'aspect des équipements a été validé par l'ABF.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Les équipements modernisés participent à la protection contre la submersion marine.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☐	☒	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☒ Non ☐ Si oui, décrivez lesquelles :

L'ouvrage du Schelfvliet fait partie du système d'endiguement de Gravelines, géré par la Communauté Urbaine de Dunkerque, dont la remise en état est en cours d'instruction réglementaire. Les travaux prévus sur l'ouvrage sont intégrés au dossier porté par la CUD pour cette raison.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- La reconstruction de l'ouvrage est réalisée en 2 phases, pour permettre la continuité de l'évacuation à la mer des eaux continentales;
- La réalisation des travaux à sec à l'abri d'un batardeau, pour éviter tout impact sur la qualité des eaux de l'estuaire de l'Aa.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet concerne des travaux de rénovation et modernisation d'équipements existants, sans changement des modalités de fonctionnement. Ils ont fait l'objet d'une évaluation environnementale dans le cadre du dossier global sur le système d'endiguement de Gravelines, porté par la CUD.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; ☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; ☐
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; ☐
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; ☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; ☐
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. ☐

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

☒

Fait à

Sr Omer

le,

31/03/2021

Signature

